



English will follow !!

16 février 2021

Chères et chers collègues, membres de l'**Union Syndicale** de Bruxelles

Pas à pas, les protocoles de vaccination contre le COVID 19 commencent à se mettre en place et nous pensons qu'ils vont atteindre leur rythme de croisière très prochainement.

Le service médical de la Commission a été accrédité par les autorités sanitaires belges pour administrer le vaccin à son personnel. Dès lors, le personnel actif de la Commission à Bruxelles sera vacciné suivant un protocole qui donnera priorité aux personnes vulnérables par son état de santé, au personnel critique, et au reste du personnel par tranche d'âge.

Les pensionnés et les familles ne seront pas vaccinés par la Commission, ils suivront les protocoles des pays où ils résident. En délégation, les familles des fonctionnaires et agents contractuels seront vaccinés mais pas celles des agents locaux. Nous entendons réclamer qu'elles le soient aussi.

Ceux de nos membres (une grande majorité) qui résident légalement en Belgique seront donc appelés à leur tour, soit par le service médical soit par l'administration belge. Des problèmes nous ont été rapportés par des pensionnés qui ont eu des problèmes, car l'appel se fait via une mutuelle. Nous avons écrit au commissaire HAHN et nous attendons une solution dans les meilleurs délais

Par contre, l'**Union Syndicale** s'inquiète du sort de ceux d'entre vous (actifs, pensionnés, familles) qui résident dans des pays où les procédures de vaccination souffrent des retards, des problèmes d'organisation ou qui discriminent les fonctionnaires, autres agents ou pensionnés, pour des raisons administratives.

Si tel est votre cas, veuillez nous renvoyer une petite explication de la nature du problème et des circonstances.

Nous essayerons de vous aider et, le cas échéant, négocierons avec la Commission, surtout s'il s'avère un problème structurel, pour que, dans l'exercice de son devoir de sollicitude, prenne les mesures adéquates et évite toute possibilité de carence d'accès aux actions sanitaires locales.

**Le Comité exécutif
Union Syndicale Brussels**

**Partageons l'expérience, construisons la solidarité. Rejoignez l'Union Syndicale.
Pour adhérer à l'Union Syndicale Bruxelles,
Faites un simple renvoi avec la mention
"Je veux adhérer"**

UNION SYNDICALE BRUXELLES

US BXL: J-70 Bloc C, (01/102) ' +32 2 29 60770



[WEB](#) [FACEBOOK](#) [EMAIL](#)